

**PRODUCTION INTELLECTUELLE 3 :**

**ACTIVITÉS DE FORMATION PRATIQUE**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
|  |  |



 Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient. Numéro de projet : 2020-1-DE02-KA204-007679

**TABLE DES MATIÈRES**

[PRÉSENTATION DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE 3 3](#_Toc115355832)

[INTRODUCTION 6](#_Toc115355833)

[SYNTHÈSE DU CONTENU DE LA FORMATION 10](#_Toc115355834)

[ACTIVITÉ DE FORMATION PRATIQUE\_4 : DÉVELOPPER SES CONNAISSANCES NUMÉRIQUES 12](#_Toc115355835)

# PRÉSENTATION DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE 3

Les présentes activités de formation pratique font partie du projet ERASMUS+ « MIG-DHL : Élaboration d’un programme de formation pratique ayant pour but l’éducation des migrants en matière de santé numérique » (réf. 2020-1-DE02-KA204-007679), et s’inscrivent dans le cadre de la Production intellectuelle 3 « **Activités de formation pratique** », coordonnée par l’Institut de recherches Polibienestar (UVEG). Cette documentation sert de guide à l’élaboration de séances de formation à l’attention des migrants. Le contenu et la méthodologie, qui sont destinés à des utilisateurs finaux, s’appuient sur les séances précédentes de cocréation suivies au cours du projet. Le but principal du document *Activités de formation pratique* est de proposer un contenu, des méthodes et des outils essentiels au développement et au renforcement de compétences indispensables pour les migrants, afin de leur permettre d’améliorer leurs connaissances en matière de santé numérique.

Afin de s’assurer que les ressources et le contenu de cette formation permettront effectivement de développer les connaissances des stagiaires en matière de santé numérique [Digital Health Literacy], la partie Production intellectuelle 3 a été élaborée en s’appuyant sur les résultats tirés de la partie Production intellectuelle 1 : **Guide méthodologique cocréé pour le renforcement des compétences des migrants dans le but d’AMÉLIORER leurs CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SANTÉ NUMÉRIQUE**. À cet égard, ce sont l’étude de l’état de l’art ainsi que la cocréation de séances mises en place dans les différents pays partenaires de ce consortium qui ont permis de développer et d’utiliser la théorie du changement, pour pouvoir créer une formation conforme aux objectifs globaux du projet.

Les interventions publiques, telles que celles proposées dans le cadre du projet MIG-DHL, sont faites sur la base d’une théorie plus ou moins explicite, selon laquelle des changements sont nécessaires pour pallier le problème ou la situation qui donne lieu à l’intervention. La **théorie du changement** (également appelée « théorie de l’intervention » ou « théorie du programme ») consiste en une série d’hypothèses sur la manière dont les ressources allouées à l’intervention doivent permettre de développer des activités qui vont produire (**output**) des résultats. Résultats qui, à leur tour, vont générer des bénéfices à court, moyen et long terme au profit de la société dans son ensemble ou de la population ciblée par le programme ou la politique (effets ou répercussions). Autrement dit, la théorie du changement est une hypothèse de cause à effet qui montre comment une politique ou un programme va permettre d’obtenir certains résultats, en créant tout un panel d’activités et en allouant une certaine quantité de ressources.

La théorie du changement se décline comme suit :

**1) Problème (besoins)**

Le problème ou l’enjeu social justifiant l’intervention

**2) Ressources (contributions)**

Les ressources nécessaires pour mener à bien l’intervention

**3) Activités (procédés)**

Ce que le programme fait avec les ressources mises à disposition

**4) Produits (résultats)**

Les résultats des activités de l’intervention.

**5) Effets (répercussions)**

Effets de l’intervention à court, moyen et long terme (pour les participants ou pour la société)

La formation créée dans le cadre du MIG-DHL vise à améliorer les connaissances des migrants en matière de santé numérique (en anglais : *Digital Health Literacy* ou *DHL*), ainsi qu’à fournir aux personnes travaillant avec les migrants (pairs migrants, professionnels de la santé) les outils nécessaires pour pouvoir prodiguer des conseils dans ce domaine et transmettre leurs connaissances aux arrivants et aux migrants en situation de très grande vulnérabilité. Pour y parvenir, il est nécessaire que les ressources et la création d’activités visant ces objectifs soient cohérentes et pertinentes. Par conséquent, de telles activités doivent avoir pour but de renforcer l’éducation en matière de santé numérique à tous les niveaux : avoir des compétences opérationnelles, arriver à se repérer et à naviguer en ligne (compétences de navigation), savoir rechercher des informations, être capable d’évaluer la fiabilité et la pertinence du contenu (évaluation de la fiabilité, évaluation de la pertinence), savoir ajouter du contenu et enfin savoir comment protéger ses données personnelles, y compris connaître l’exploitation optimale et adaptée des supports de formation en situations concrètes. Le tableau ci-après représente l’intervention visée par le projet MIG-DHL - présentée selon la théorie du changement sur laquelle elle s’appuie :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **CONTRI-BUTIONS** | **ACTIVITÉS** | **RÉSULTATS** | **EFFETS à COURT TERME** | **EFFETS sur le LONG TERME** |
| **Définition** | **Ce qu’il faut pour réaliser les activités prévues** | **La façon dont les ressources sont utilisées pour atteindre les objectifs de l’intervention** | **Les résultats censés découler directement des activités** | **Les avantages ou changements identifiés, censés découler des résultats**  | **Les changements fondamentaux censés avoir lieu après plusieurs années** |
| **Description** | Salles et espaces où les activités peuvent avoir lieu. Appareils + plateformes électroniques pour que les stagiaires puissent suivre les cours. RH (formateurs/-trices), orientation des stagiaires, support matériel des cours | Pour les migrants en situation de vulnérabilité : des cours axés d’abord sur les connaissances de base en matière de santé, puis des cours transversaux et ciblés, axés sur le développement de chacune des 6 compétences en matière de santé numérique | Des participants formés | Développement de connaissances en matière de santé et de santé numérique | Une plus grande facilité à gérer tout ce qui tourne autour de sa propre santé et à utiliser les appareils électroniques et plateformes numériques de façon autonome et sécurisée : des éléments clés à l’inclusion et à l’intégration sociales des migrants venant d’arriver |
| **Hypothèse principale** | … | La disponibilité des ressources matérielles et humaines rend possible le développement des activités pour les groupes cibles | La participation des stagiaires aux activités leur permet d’être formés dans le domaine de la santé numérique | La participation des stagiaires aux activités leur permet de développer les connaissances principales dans le domaine de la santé numérique | L’utilisation d’appareils électroniques pour bien autogérer sa santé va continuer d’augmenter, ce qui en fait un facteur déterminant de l’intégration et du bien-être social des migrants |
| **Indicateurs** | Nb de salles, mobilier, nb d’appareils électroniques, nb de formateurs, quantité de supports et de guides de formation utilisés |  | Nombre de participants formés | Enquête DHL | Enquête IPL-12 |

# INTRODUCTION

Les présentes activités de formation pratique visent à permettre aux formateurs et formatrices la mise en place d’activités de formation, en leur proposant un ensemble de modèles concrets à suivre. Parmi ces modèles on retrouve : une explication détaillée de la méthodologie à mettre en œuvre, le nombre de stagiaires recommandé, la durée des activités, les ressources et les instructions nécessaires à une bonne gestion des séances, les scénarios précis dans lesquels mettre en application les expériences en environnement réel et les outils venant les appuyer. Les activités de formation pratique contenues dans la présente documentation sont à considérer comme une approche standard. Il appartient au formateur/à la formatrice de les adapter et de les personnaliser en fonction de chaque groupe cible, en choisissant leur durée, l’ordre de priorité ainsi que le déroulement du contenu ou des supports de la plateforme de formation en ligne. À la fin de cette documentation se trouve une liste de « Conseils de mise en œuvre » basée sur l’expérience directe obtenue au cours de la mise en place des actions de validation pilotes du projet. La liste contient des recommandations pour que les présentes activités standard de formation pratique puissent être correctement adaptées dans divers environnements. Les **activités de formation pratique** (AFP) créées sont les suivantes :

* **AFP** 1. Qu’est-ce que l’éducation en matière de santé numérique, et pourquoi est-ce important ?
* **AFP 2.** Les principaux enjeux de santé à l’arrivée dans un nouveau pays
* **AFP 3.** Les services de santé
* **AFP 4.** Développer ses connaissances numériques
* **AFP 5.** Découvrir les outils de santé numérique
* **AFP 6.** Être actif dans l’environnement de la santé numérique

La structure des présentes AFP qui a été mise en place suit la **logique** suivante : Dans l’**AFP\_1**, on attend des stagiaires qu’ils aient connaissance du cours ainsi que du concept autour duquel le cours est articulé (c’est-à-dire l’éducation en matière de santé numérique). Cette AFP devrait aider les stagiaires à réaliser l’intérêt et la nécessité de ce cours pour eux. L’**AFP\_2** est axée sur les différences culturelles entre leur pays d’origine et le pays où ils se trouvent. L’**AFP\_3** vise, à travers le développement des connaissances du stagiaire en santé numérique dans les services de santé du pays d’accueil, à mettre l’accent sur l’idée que ce développement est la condition préalable fondamentale pour avoir une vraie base solide en matière de santé numérique. Le fait que les deux premières AFP ne soient pas spécifiquement axées sur le développement des connaissances en matière de santé numérique n’empêche pas que de telles connaissances soient développées incidemment, comme un mécanisme normal de clarification de certaines activités. Les AFP suivantes sont quant à elle spécifiquement axées sur un tel développement : l’**AFP\_4** porte sur les compétences de base (compétences opérationnelles, compétences de navigation, recherche d’informations, évaluation de la fiabilité) et l’**AFP\_5** vise à évaluer, surtout de manière pratique, si les stagiaires ont réussi à développer la plupart des compétences en matière de santé numérique (compétences opérationnelles, compétences de navigation, recherche d’informations, évaluation de la fiabilité, évaluation de pertinence). Enfin, l’**AFP\_6** est axée sur les dernières compétences de santé numérique (ajout de contenu et protection des données personnelles) et elle est suivie d’une synthèse finale du cours. L’objectif est de permettre aux participants de comprendre l’enjeu et l’importance d’avoir des compétences solides en matière de santé numérique dans notre monde actuel.

Cependant, le formateur/la formatrice peut choisir de modifier l’ordre de certaines AFP, d’en écarter certaines ou bien d’en réduire la durée en fonction du profil des stagiaires. Certains stagiaires auront peut-être déjà les connaissances de base en numérique (comme utiliser un ordinateur ou effectuer une recherche sur Internet) mais pourront avoir besoin d’un cours plus approfondi sur les services de santé auxquels ils peuvent accéder (le plus souvent dans le cas de groupes cibles composés de jeunes personnes). Mais il est tout aussi possible de recevoir des groupes cibles dans la situation inverse (possédant des connaissances avancées sur le système de santé national mais n’ayant pas le savoir-faire fondamental en matière de numérique). Par conséquent, de telles décisions sont laissées à la discrétion du formateur/de la formatrice qui doit prendre en compte les besoins et profils variés des participants. Les AFP ont été conçues avec une certaine marge de manœuvre pour pouvoir être adaptées.

Les activités de formation pratique ont été créées sur la base de la structure suivante :

* Des séances en présentiel, comprenant de la théorie mais aussi, et surtout, de la pratique.
* Une formation en ligne, incluant des devoirs et autres tâches pratiques à faire en dehors du cours afin de renforcer le processus d’apprentissage.

Chacune des AFP regroupe donc des séances en présentiel et des séances en ligne. En ce qui concerne les séances en ligne, leur appellation d’activités « en ligne » ne signifie pas qu’elles doivent toutes être réalisées sur Internet. En effet, l’objectif de ces activités est de permettre aux stagiaires de réfléchir, de renforcer et d’intégrer concrètement le contenu abordé lors des séances en présentiel, ainsi que d’apprendre de nouvelles choses et de développer de nouvelles compétences de façon dynamique. On peut donc aussi parler de séances hors classe, hors ligne, à distance.

Les activités de formation pratiques ont été conçues pour suivre les durées standard suivantes :

* Séances en présentiel : 27 heures
* Séances en ligne : 9 heures

Le nombre d’heures est purement indicatif. Cependant, les résultats du projet indiquent que le nombre total d’heures de formation ne devrait pas dépasser 40 heures.

**PRODUCTION INTELLECTUELLE 3 :**

**ACTIVITÉS DE FORMATION PRATIQUE**

**Module 4**

Développer ses connaissances numériques

Auteurs :
Pantelis Balaouras, GUnet ; Josemar Alejandro Jimenez, Oxfam ; Jenny Wielga, IAT.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
|  |  |

 Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient. Numéro de projet : 2020-1-DE02-KA204-007679.

Le présent Guide des séances de formation du Module 4 fait partie du programme MIG-DHL. Ce dernier comprend un total de 6 modules d’apprentissage créés dans le cadre du partenariat stratégique Erasmus+ **« MIG-DHL - Migrants Digital Health Literacy ».**

# SYNTHÈSE DU CONTENU DE LA FORMATION

|  |
| --- |
| **Programme MIG-DHL** |
| Module 1 : Qu’est-ce que l’éducation en matière de santé numérique, et pourquoi est-ce important ? |
| Module 2 : Les principaux enjeux de santé à l’arrivée dans un nouveau pays |
| Module 3 : Les services de santé |
| **Module 4 : Développer ses connaissances numériques** |
| Module 5 : Découvrir les outils de santé numérique |
| Module 6 : Être actif dans l’environnement de la santé numérique |

Vous trouverez de plus amples informations sur la page : <https://mig-dhl.eu/>

**Déclaration sur les droits d’auteur**



Ce support est sous licence internationale Creative Commons *Attribution – Non commerciale – Partage dans les mêmes conditions* [Attribution-NonCommercial-ShareAlike] (CC BY-NC-NC-SA 4.0). Vous avez le droit de :

* partager : photocopier et redistribuer le support par tout moyen et sous toute forme
* modifier : réorganiser, transformer et utiliser le support comme base pour le développer

Le concédant de la licence ne peut révoquer l’autorisation de cette licence tant que l’utilisateur respecte les conditions.

Les conditions à respecter sont les suivantes :

* Attribution : Vous vous engagez à créditer comme il se doit ce support, à fournir un lien vers la licence et à indiquer tout changement effectué le cas échéant. Vous pouvez le faire dans les limites du raisonnable, mais vous ne pouvez en aucun cas laisser entendre que le concédant de la licence vous soutient, ni qu’il approuve votre utilisation de la licence.
* Non commerciale : Vous ne pouvez pas utiliser le support à des fins commerciales.
* Partage dans les mêmes conditions : Si vous réorganisez, transformez ou utilisez le support comme base pour le développer, vous vous engagez à distribuer vos contributions sous la même licence que le support original.
* Aucune autre interdiction : Vous ne pouvez pas faire usage de toute clause supplémentaire ou toute procédure technique venant légalement interdire à autrui tout ce qui est concédé par la licence.

ACTIVITÉ DE FORMATION PRATIQUE\_4 : DÉVELOPPER SES CONNAISSANCES NUMÉRIQUES

**Objectifs** :

Pour améliorer l'éducation numérique en matière de santé, l'acquisition de compétences numériques en général est cruciale. À cette fin, les guides suivants - AFP 4, 5 et 6 - se concentrent sur les aspects de la compétence numérique. Le développement du contenu est guidé par les sept dimensions de l'éducation numérique en matière de santé définies par van der Vaart & Drossaert 2017 : 1) compétences opérationnelles ; 2) compétences de navigation ; 3) recherche d'informations ; 4) évaluation de la fiabilité ; 5) évaluation de la pertinence ; 6) ajout de contenu ; 7) protection des données personnelles, qui sont liées aux compétences numériques définies par la Commission européenne : (1) maîtrise de l'information et des données, 2) communication et collaboration, 3) création de contenu numérique, 4) sécurité et 5) résolution de problème)

L'AFP 4 « Développer ses connaissances numériques » traite des compétences numériques de base. L'accent est mis sur les compétences opérationnelles, par exemple comment utiliser un appareil numérique, quels appareils numériques sont disponibles, où trouver des informations sur Internet et quelles sont les règles à respecter lors de l'utilisation des médias numériques.

**Participants et rôles :**

* Migrants : environ 10 (nouveaux arrivants) dans chaque pays comme bénéficiaires de la formation.
* Pairs migrants : environ 1 à 2 personnes qui sont des personnes clés dans les communautés de migrants ou déjà intégrées dans le pays d'accueil. Les pairs migrants jouent un rôle clé car ils ont déjà été dans la même situation que les participants. Il est donc très important que les pairs migrants puissent apporter leur expérience spécifique en termes de démarches entreprises pour comprendre et utiliser le système de santé national du pays d'accueil.
* Professionnels de santé : environ 1 à 2 personnes. Le rôle des professionnels de la santé est de participer activement aux séances (facultatives), sur la base du même raisonnement que pour les pairs migrants. Il est donc conseillé d'inviter les professionnels de la santé à participer aux différentes séances de cet AFP en tant qu'observateurs et avec un accès au matériel et à la plateforme en ligne. Ils peuvent également acquérir des connaissances sur les compétences numériques des migrants et obtenir des idées sur la manière d'inclure l'utilisation des appareils numériques dans leur travail quotidien.

**Compétences :**

* Connaître les différences entre les ordinateurs, les smartphones et les tablettes et les diverses utilisations de ces appareils.
* Naviguer et rechercher des informations sur Internet.
* Protéger et sécuriser des données sur Internet.
* Connaître les canaux de communication sur Internet

**Contenu de la formation :**

* Expliquer la différence entre les smartphones, les tablettes et les ordinateurs.
* Comment utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette.
* Comment faire des recherches sur Internet (ouvrir un navigateur web, quels sont les moteurs de recherche disponibles et comment créer une formule de recherche).
* Conseils pour la protection et la sécurité des données lors de l'utilisation du navigateur Internet.
* Présentation des canaux de communication Internet

**Durée globale des séances : 6 heures**.

* Séances en présentiel : 4 heures (2 séances de 2 heures chacune).
* Séances en ligne : 2 heures

**Formation transversale :**

* Compétences sociales
* Compétences linguistiques
* Aptitude à travailler en groupe

**Méthodologie :**

* Actif et participatif
* Formation en présentiel :
	+ dialogues
	+ jeux de rôle
	+ travail en équipe
* Formation en ligne :
	+ mise en œuvre pratique (par le biais de devoirs) de conseils prodigués en classe

**Supports de formation :**

* Séances en présentiel :
	+ présentations PowerPoint
	+ documents Word, approfondissement des conseils vus dans le PowerPoint
* Séances en ligne :
	+ devoirs en ligne sur la plateforme de formation

SÉANCE EN PRÉSENTIEL 4.1 : LIGNES DIRECTRICES, DURÉE ET SUPPORTS – DÉVELOPPER SES CONNAISSANCES NUMÉRIQUES

**Section 4.1.1 Introduction**

Une fois les participants arrivés dans la salle, le formateur/la formatrice présente les objectifs de la séance, notamment les objectifs d'apprentissage, les activités et le planning.

Pour présenter cette séance, le formateur/la formatrice reprend une partie du contenu vu dans les AFP précédents, notamment l'AFP 1. En particulier, la définition de l'éducation numérique en matière de santé.

Les exercices de ce module sont très orientés vers la pratique : l'utilisation des outils numériques est au centre des préoccupations, ainsi que la recherche sur Internet, les informations sur la sécurité et la protection des données, et un apport sur la communication numérique.

L'introduction doit également souligner que le concept d'éducation numérique en matière de santé ne concerne pas seulement les compétences nécessaires pour utiliser les technologies et les appareils (culture TIC, culture informatique). Il s'agit plutôt de compétences dans le traitement de l'information numérique, en particulier l'évaluation de l'information en ligne et le fait que sa fiabilité doit toujours être remise en question de manière critique.

le formateur/la formatrice doit également insister sur le fait que la mise à jour des différentes compétences numériques est une bonne pratique qui concerne tout le monde, et pas seulement les participants au cours, en raison de l'évolution constante des technologies.

* **Durée** : 10 minutes
* **Support** : Module 4 - 4.1.1 Introduction (PPT)

**Activité 4.1.2 Exercice pratique : Connaître différents appareils numériques**

Au début de cet exercice, on présente différents appareils numériques (smartphone, tablette, ordinateur). Cet exercice a pour but d'illustrer les diverses utilisations des différents appareils numériques. En effet, certaines activités sont plus faciles à réaliser avec un ordinateur (par exemple, écrire un mail, recueillir des informations), tandis que d'autres sont plus faciles à réaliser avec un smartphone (par exemple, la communication sur les réseaux sociaux, comme WhatsApp).

Pour rendre la formation plus interactive, le formateur/la formatrice demande aux participants quels appareils ils utilisent habituellement et lance une discussion sur le choix des appareils en fonction des actions à réaliser. Les différences identifiées au cours de la discussion peuvent être rassemblées sur un tableau blanc, un tableau de conférence, un poster ou directement dans PowerPoint.

À la fin de l'exercice, l'attention est attirée sur le fait que les dispositifs présentés sont ceux les plus couramment utilisés. Toutefois, il est important de souligner qu'il n'y a aucune prétention à l'exhaustivité et que les technologies sont en constante évolution.

**Exercice pratique** : Après la discussion, le formateur/la formatrice distribue les différents appareils numériques aux participants. S'il n'y a pas assez d'appareils numériques pour tous les participants, ils peuvent être répartis en groupes. Chaque groupe/chaque personne présente doit avoir la possibilité d'essayer tous les appareils numériques.

* **Durée** : 45-60 minutes
* **Support** : Module 4 - 4.1.2 Connaître les différents appareils numériques (smartphones, tablettes, ordinateurs). (PPT).
* **Pause** : 10-15 minutes

**Activité 4.1.3 Exercice pratique : recherche d'informations sur Internet**

Cet exercice est une introduction à la recherche d'informations sur Internet.

Au début, le formateur/la formatrice montre comment ouvrir un navigateur web et où saisir les adresses Internet.

Après cette partie introductive, on présente les différents moteurs de recherche, complétés par de brèves explications sur leurs différences.

L'étape suivante consiste à identifier de bons mots-clés pour trouver les informations qui nous intéressent. Discussion : dans ce but, on propose plusieurs exemples de mots clés et les participants peuvent discuter en groupes de ceux qui sont les plus pertinents. Il est également important de parler de l'ordre des informations. Les informations les plus importantes sont-elles placées en premier ? Ou y a-t-il d'autres aspects qui influencent l'agencement de l'information ? (**Lien à l'AFP 5, Section 2.2**)

* **Durée** : 60 minutes
* **Support** : Module 4 - 4.1.3 Recherche d'informations sur Internet (PPT).

**FIN DU PREMIER JOUR**

**Séance en présentiel 4.2 Séance : LIGNES DIRECTRICES, DURÉE ET MATÉRIEL**

**Section 4.2.1 Sécurité et confidentialité**

Cette partie de **l'AFP 4 « Sécurité et confidentialité »** contient des concepts et des suggestions de base et vise à sensibiliser les participants aux questions de sécurité et de confidentialité sur Internet et à fournir des informations sur les critères possibles pour évaluer la fiabilité des sites web.

**Partie théorique** : les concepts de sécurité et de respect de la vie privée sont basés sur les définitions du cadre européen pour l'éducation numérique des citoyens.

Le développement des compétences en matière de sécurité et de protection de la vie privée renvoie donc à la capacité de protéger les appareils, le contenu, les données personnelles et la vie privée dans l'environnement numérique. Cela permet de protéger la santé physique et mentale, le bien-être et l'inclusion sociale (le formateur/la formatrice peut également mentionner les phénomènes de cyberintimidation et de sexting dans ce contexte).

**Exercice pratique**:

Le/La responsable de la formation montre comment installer un navigateur web (par exemple, télécharger Google Chrome) et quelques différences entre les navigateurs (par exemple, connecter Google Chrome à Google comme moteur de recherche ; connecter Internet Explorer à Bing).

Après le téléchargement d'un moteur de recherche, on aborde le sujet de la sécurité et de la protection des données. Dans ce contexte, le formateur/la formatrice explique que les différents navigateurs web peuvent avoir des politiques de confidentialité différentes (petite saisie).

La partie suivante explique comment savoir si un site web est sûr et s'il est possible d'y saisir des données personnelles ou d'y acheter quelque chose. On rassemble les critères pertinents permettant de déterminer si un site web est digne de confiance (par exemple, "https" au début d'un lien, présence des mentions légales, etc..). Pour ce faire, le formateur/la formatrice peut demander aux participants s'ils ont des idées sur les critères à prendre en compte pour décider si un site Web est digne de confiance. Les résultats peuvent être recueillis sur un tableau blanc, un tableau à feuilles mobiles, un poster ou directement dans PowerPoint.

o **Travail de groupe** : à la fin, les participants sont répartis en plusieurs groupes. Chaque groupe reçoit des études de cas (ou alors : au lieu d'études de cas, ils peuvent également utiliser leurs propres résultats de recherche des AFP 2 et 3) traitant de différentes situations dans lesquelles ils doivent décider si le site est digne de confiance ou non. Tous les groupes doivent justifier leur décision.

o **Lien avec l'AFP 6.**

* **Durée** : 45-60 minutes
* **Support** : Module 4 - 4.2.1 Sécurité et confidentialité (PPT).
* **Pause** : 10-15 minutes

**Section 4.2.2 Communication numérique**

Cette partie donne un aperçu des différents types de communication sur Internet (les activités pratiques sont incluses dans le AFP 6).

Au début, le formateur/la formatrice peut demander aux participants quels moyens de communication ils utilisent dans l'environnement numérique et s'ils distinguent les moyens de communication en fonction de la personne qu'ils veulent contacter ou du sujet dont ils veulent parler.

La partie suivante concerne la rédaction de courriers électroniques. Le formateur/la formatrice donne des exemples d'où et comment créer un compte mail.

**Exercice pratique 1** : tous les participants peuvent créer une adresse mail personnelle.

**Exercice pratique 2** : rechercher sur Internet une adresse électronique spécifique (par exemple, l'adresse électronique d'un médecin de votre région). **(Lien à l’AFP 5, activité 5.4.2)**

Une autre façon de communiquer dans l'environnement numérique est d'utiliser les forums. Le formateur/la formatrice explique ce qu'est un forum et quand il est utilisé. Le formateur/la formatrice donne également quelques exemples.

**Lien avec l'AFP 6**

* + - **Durée** : 45-60 minutes
		- **Support** : Module 4 - 4.2.2 Communication numérique (PPT)

**Activité 4.2.3 Conclusion**

Le formateur/la formatrice résume le contenu de la séance et répond aux questions. Le formateur/la formatrice invite les participants à la prochaine séance de formation F2F. Le formateur/la formatrice explique les activités que les participants doivent réaliser de manière autonome après la séance et comment ils peuvent participer à la séance en ligne s'ils le souhaitent.

* + **Durée** : 10 minutes.
	+ **Support** : Module 4 - 4.2.3 Conclusion (PPT).

**FIN DU DEUXIEME JOUR**

**CONCLUSION DE CETTE AFP/MODULE**

SÉANCE EN LIGNE 4.2 : LIGNES DIRECTRICES, DURÉE ET SUPPORT

Tâches à accomplir de manière autonome par les participants après la séance en présentiel :

**1. Création d'un terme de recherche :** tous les participants pensent à un sujet qu'ils veulent explorer et créent un terme de recherche pour trouver les informations qui les intéressent.

**2. Mail :** Chaque participant écrit un mail au formateur contenant le terme de recherche créé et les informations les plus importantes qu'il a trouvées pendant la recherche.

**Durée :** 1-2 heures

**Support** : plateforme

**AFP 4\_ DÉVELOPPER SES CONNAISSANCES NUMÉRIQUES - RECOMMANDATIONS À L’ATTENTION DU FORMATEUR/DE LA FORMATRICE**

De plus amples informations sont disponibles sur la plateforme web dans les documents numériques qui concernent le projet.